

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BIVIERS

Numéro SIRET : **21380045100014**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE MEYLAN**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2017

Code INSEE 38045	COMMUNE DE BIVIERS BUDGET COMMUNAL	BP 2017
-----------------------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 473
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	29
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 188 186,00	1 274,25	1 274,26	840,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	762,03	707,00
2	Produit des impositions directes/population	559,04	369,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	925,57	874,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	793,04	263,00
5	Encours de dette/population	63,39	697,00
6	DGF/population	44,48	162,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,84%	49,93%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	83,43%	92,22%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	85,68%	30,09%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	6,85%	79,75%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 578 236,50	2 304 192,56
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 274 043,94
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 578 236,50	2 578 236,50

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 094 314,30	2 490 403,23
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 396 088,93	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 490 403,23	2 490 403,23
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 068 639,73	5 068 639,73

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	500 926,00	0,00	528 061,51		528 061,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	937 850,00	0,00	939 200,00		939 200,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00	86 500,00		86 500,00
65	Autres charges de gestion courante	288 335,50	0,00	282 015,50		282 015,50
Total des dépenses de gestion courante		1 792 111,50	0,00	1 835 777,01		1 835 777,01
66	Charges financières	6 555,87	0,00	9 659,33		9 659,33
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 800,00		4 800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 323,20		49 524,11		49 524,11
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 812 990,57	0,00	1 899 760,45		1 899 760,45
023	Virement à la section d'investissement (5)	549 700,00		678 476,05		678 476,05
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		549 700,00		678 476,05		678 476,05
TOTAL		2 362 690,57	0,00	2 578 236,50		2 578 236,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 578 236,50

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	25 250,00	0,00	24 000,00		24 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	234 900,00	0,00	242 058,88		242 058,88
73	Impôts et taxes	1 689 516,00	0,00	1 689 080,00		1 689 080,00
74	Dotations, subventions et participations	340 980,72	0,00	266 792,00		266 792,00
75	Autres produits de gestion courante	62 100,00	0,00	64 000,00		64 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 352 746,72	0,00	2 285 930,88		2 285 930,88
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	3 400,00	0,00	3 000,00		3 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 356 146,72	0,00	2 288 930,88		2 288 930,88
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 543,85		15 261,68		15 261,68
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 543,85		15 261,68		15 261,68
TOTAL		2 362 690,57	0,00	2 304 192,56		2 304 192,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

274 043,94

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 578 236,50

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

663 214,37

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	143 500,00	0,00	271 509,43		271 509,43
204	Subventions d'équipement versées	19 830,50	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 652 150,00	0,00	1 536 415,88		1 536 415,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		1 815 480,50	0,00	1 807 925,31		1 807 925,31
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 231,57	0,00	25 128,11		25 128,11
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 743,47		29 999,20		29 999,20
Total des dépenses financières		28 975,04	0,00	55 127,31		55 127,31
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	138 000,00		138 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 844 455,54	0,00	2 001 052,62		2 001 052,62
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 543,85		15 261,68		15 261,68
041	Opérations patrimoniales (4)	58 964,73		78 000,00		78 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		65 508,58		93 261,68		93 261,68
TOTAL		1 909 964,12	0,00	2 094 314,30		2 094 314,30
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						396 088,93
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 490 403,23

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	327 599,00	0,00	509 890,25		509 890,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	472 508,00		472 508,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		327 599,00	0,00	982 398,25		982 398,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	275 000,00	0,00	215 000,00		215 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	710 695,57	0,00	396 088,93		396 088,93
138	Autres	1 000,00	0,00	2 440,00		2 440,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		986 695,57	0,00	613 528,93		613 528,93
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	138 000,00		138 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 314 294,57	0,00	1 733 927,18		1 733 927,18
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	549 700,00		678 476,05		678 476,05
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	58 964,73		78 000,00		78 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		608 664,73		756 476,05		756 476,05
TOTAL		1 922 959,30	0,00	2 490 403,23		2 490 403,23
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 490 403,23

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

663 214,37

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	528 061,51		528 061,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	939 200,00		939 200,00
014	Atténuations de produits	86 500,00		86 500,00
65	Autres charges de gestion courante	282 015,50		282 015,50
66	Charges financières	9 659,33	0,00	9 659,33
67	Charges exceptionnelles	4 800,00	0,00	4 800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	49 524,11		49 524,11
023	Virement à la section d'investissement		678 476,05	678 476,05
Dépenses de fonctionnement - Total		1 899 760,45	678 476,05	2 578 236,50

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 578 236,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	25 128,11	0,00	25 128,11
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	271 509,43	0,00	271 509,43
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 536 415,88	93 261,68	1 629 677,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	138 000,00	0,00	138 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	29 999,20		29 999,20
Dépenses d'investissement - Total		2 001 052,62	93 261,68	2 094 314,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

396 088,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 490 403,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 000,00		24 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	242 058,88		242 058,88
72	Travaux en régie		15 261,68	15 261,68
73	Impôts et taxes	1 689 080,00		1 689 080,00
74	Dotations, subventions et participations	266 792,00		266 792,00
75	Autres produits de gestion courante	64 000,00	0,00	64 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 288 930,88	15 261,68	2 304 192,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 274 043,94

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 578 236,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	215 000,00	0,00	215 000,00
13	Subventions d'investissement	512 330,25	0,00	512 330,25
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	472 508,00	0,00	472 508,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	78 000,00	78 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	138 000,00	0,00	138 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		678 476,05	678 476,05
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 337 838,25	756 476,05	2 094 314,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 396 088,93

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 490 403,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	500 926,00	528 061,51	
60611	Eau et assainissement	4 000,00	5 000,00	
60612	Énergie - Électricité	75 000,00	70 000,00	
60622	Carburants	10 400,00	10 500,00	
60623	Alimentation	8 400,00	9 000,00	
60624	Produits de traitement	400,00	500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	100,00	
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	6 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	22 000,00	
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	5 000,00	
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	9 000,00	9 000,00	
6067	Fournitures scolaires	10 676,00	11 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	10 250,00	10 000,00	
611	Contrats de prestations de services	63 000,00	80 000,00	
6135	Locations mobilières	8 000,00	8 000,00	
61521	Terrains	1 000,00	1 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		1 500,00	
615231	Entretien et réparations voiries	52 100,00	40 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux		10 000,00	
61524	Bois et forêts	2 500,00	1 000,00	
61551	Matériel roulant	4 000,00	4 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	
6156	Maintenance	34 600,00	37 000,00	
6161	Assurance multirisques	12 300,00	9 500,00	
6168	Autres primes d'assurance		500,00	
617	Etudes et recherches	1 500,00	2 500,00	
6182	Documentation générale et technique	600,00	700,00	
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	5 000,00	
6185	Frais de colloques et séminaires	1 000,00	500,00	
6188	Autres frais divers	40 000,00	35 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	
6226	Honoraires	8 000,00	12 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 000,00	20 000,00	
6228	Divers	15 000,00	7 642,63	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	5 000,00	
6237	Publications	10 200,00	10 000,00	
6238	Divers	2 700,00	2 700,00	
6247	Transports collectifs	21 550,00	30 000,00	
6256	Missions	1 000,00	800,00	
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00	4 000,00	
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	9 800,00	
627	Services bancaires et assimilés	250,00	650,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	900,00	768,88	
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 000,00	
62875	Aux communes membres du GFP		300,00	
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	2 500,00	
63512	Taxes foncières	3 800,00	8 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	200,00	100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	937 850,00	939 200,00	
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	5 000,00	
6331	Versement de transport	4 000,00	5 500,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 800,00	3 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 000,00	11 000,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 900,00	2 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6411	Personnel titulaire	523 000,00	520 000,00	
6413	Personnel non titulaire	51 500,00	60 000,00	
64138	Autres indemnités	1 800,00	0,00	
64168	Autres emplois d'insertion	40 000,00	35 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	115 000,00	110 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	121 000,00	123 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 500,00	6 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 000,00	27 500,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00	2 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	5 800,00	6 200,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 550,00	3 000,00	
6488	Autres charges	21 000,00	20 000,00	
014	Atténuations de produits	65 000,00	86 500,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	65 000,00	86 500,00	
65	Autres charges de gestion courante	288 335,50	282 015,50	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	600,00	400,00	
6531	Indemnités	49 800,00	52 000,00	
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 200,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 300,00	6 500,00	
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	200,00	
6553	Service d'incendie	52 280,50	52 280,50	
65548	Autres contributions	116 000,00	114 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	1 400,00	2 070,00	
657341	Communes membres du GFP	650,00	1 000,00	
657362	CCAS	26 000,00	15 500,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	30 505,00	33 665,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	300,00	200,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 792 111,50	1 835 777,01	
66	Charges financières (b)	6 555,87	9 659,33	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 555,87	9 659,33	
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	4 800,00	
6714	Bourses et prix	1 000,00	1 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		300,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	3 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 323,20	49 524,11	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 812 990,57	1 899 760,45	
023	Virement à la section d'investissement	549 700,00	678 476,05	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)		0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	549 700,00	678 476,05	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	549 700,00	678 476,05	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 362 690,57	2 578 236,50	

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 578 236,50

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 250,00	24 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	22 250,00	20 000,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	4 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	234 900,00	242 058,88	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 500,00	2 500,00	
70312	Redevances funéraires		50,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 200,00	1 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	3 900,00	3 600,00	
70632	A caractère de loisirs	48 350,00	45 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	155 150,00	155 000,00	
70688	Autres prestations de services	1 800,00	1 850,00	
7078	Autres marchandises		300,00	
70873	par les C.C.A.S	13 300,00	13 000,00	
70875	Aux communes membres du GFP		15 000,00	
70876	Par le GFP de rattachement		3 994,88	
70878	par d'autres redevables	7 700,00	764,00	
73	Impôts et taxes	1 689 516,00	1 689 080,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 354 751,00	1 382 515,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 500,00	1 300,00	
73211	Attribution de compensation	199 530,00	199 530,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	15 000,00	0,00	
73221	FNGIR	64 931,00	64 931,00	
7336	Droits de place	500,00	500,00	
7337	Droits de stationnement	120,00	120,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	52 000,00	40 000,00	
73681	Taxe locale sur la publicité extérieure	184,00	184,00	
74	Dotations, subventions et participations	340 980,72	266 792,00	
7411	Dotations forfaitaire	139 961,00	90 000,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	25 431,00	20 000,00	
7461	DGD	586,72	0,00	
74718	Autres	31 660,00	22 000,00	
7478	Autres organismes	65 700,00	60 000,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	30 000,00	30 000,00	
748313	Dotations compensation de la réforme de la taxe professionnelle	34 142,00	34 142,00	
748314	Dotations unique compensations spécifiques taxe professionnelle	300,00	150,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	5 000,00	3 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	7 500,00	7 500,00	
7488	Autres attributions et participations	700,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	62 100,00	64 000,00	
752	Revenus des immeubles	52 100,00	56 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	10 000,00	8 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 352 746,72	2 285 930,88	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	3 400,00	3 000,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	400,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	3 000,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 356 146,72	2 288 930,88	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 543,85	15 261,68	
722	Immobilisations corporelles	6 543,85	15 261,68	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 543,85	15 261,68	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 362 690,57	2 304 192,56	

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2016 (10)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+	274 043,94
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	2 578 236,50

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	143 500,00	271 509,43	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	30 000,00	18 000,00	
2031	Frais d'études	108 500,00	246 184,80	
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 324,63	
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	19 830,50	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	19 830,50	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 652 150,00	1 536 415,88	
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	5 000,00	50 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	20 000,00	45 000,00	
2116	Cimetières	1 000,00	1 000,00	
2118	Autres terrains		4 500,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	3 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	56 600,00	51 803,32	
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	30 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	643 000,00	704 250,35	
2152	Installations de voirie	615 000,00	413 971,59	
21534	Réseaux d'électrification	60 100,00	40 000,00	
21538	Autres réseaux	98 250,00	130 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15 000,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	2 500,00	2 500,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 000,00	10 000,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	8 600,00	10 692,00	
2182	Matériel de transport	28 500,00	5 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 500,00	17 850,00	
2184	Mobilier	20 600,00	4 848,62	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 500,00	12 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		1 815 480,50	1 807 925,31	
16	Emprunts et dettes assimilées	24 231,57	25 128,11	
1641	Emprunts en euros	24 231,57	25 128,11	
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 743,47	29 999,20	
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 743,47	29 999,20	
Total des dépenses financières		28 975,04	55 127,31	
45811	Opé. pour compte de tiers n° 1 (6)		110 000,00	
45812	Opé. pour compte de tiers n° 2 (6)		28 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			138 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 844 455,54	2 001 052,62	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 543,85	15 261,68	
	Charges transférées (9)	6 543,85	15 261,68	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	4 238,55	10 282,88	
2152	Installations de voirie	2 305,30	4 978,80	
041	Opérations patrimoniales (10)	58 964,73	78 000,00	
2112	Terrains de voirie	598,00	3 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	12 812,77	5 000,00	
21311	Hôtel de ville	27 731,02	33 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	5 570,94	27 000,00	

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	10 310,00	5 000,00	
2152	Installations de voirie	1 942,00	5 000,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		65 508,58	93 261,68	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 909 964,12	2 094 314,30	

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	396 088,93
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 490 403,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	327 599,00	509 890,25	
1321	Etat et établissements nationaux	27 860,00	184 178,00	
1323	Départements	269 242,00	294 772,00	
13251	GFP de rattachement		528,00	
1328	Autres	30 497,00	30 412,25	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		472 508,00	
1641	Emprunts en euros		472 508,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		327 599,00	982 398,25	
10	Dotations, fonds divers et réserves	985 695,57	611 088,93	
10222	F.C.T.V.A.	150 000,00	200 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00	
103	Plan de relance FCTVA	110 000,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	710 695,57	396 088,93	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	1 000,00	2 440,00	
1388	Autres	1 000,00	2 440,00	
Total des recettes financières		986 695,57	613 528,93	
45821	Opé. pour compte de tiers n° 1 (5)		110 000,00	
45822	Opé. pour compte de tiers n° 2 (5)		28 000,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			138 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 314 294,57	1 733 927,18	
021	Virement de la section de fonctionnement	549 700,00	678 476,05	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		549 700,00	678 476,05	
041	Opérations patrimoniales (9)	58 964,73	78 000,00	
2031	Frais d'études	57 688,95	76 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 275,78	2 000,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		608 664,73	756 476,05	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 922 959,30	2 490 403,23	

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 490 403,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 101MULTIACT
LIBELLE : AGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE - CONST. SALLE MULTIACTIVITES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 35 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			5 000,00
2031	Frais d'études		0,00			5 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			30 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			30 000,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-35 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106PLU

LIBELLE : PLAN LOCAL D URBANISME

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
						18 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		18 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé			0,00		18 000,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
			0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
			12 585,00
			12 585,00
			0,00
			12 585,00
			0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 415,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107MAIRIERENOV

LIBELLE : RENOVATION DE LA MAIRIE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 29 998,97
20	Immobilisations incorporelles		0,00			1 000,00
2031	Frais d'études		0,00			1 000,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			28 998,97
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			24 000,00
21311	Hôtel de ville		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			4 650,35
2184	Mobilier		0,00			348,62
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 82 849,00
13	Subventions d'investissement	0,00	82 849,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	5 000,00
1323	Départements	0,00	58 000,00
1328	Autres	0,00	19 849,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		52 850,03
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 108PARCMOIDIEU
LIBELLE : CREATION D UN PARC PAYSAGER MOIDIEU MEYLAN
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 6 043,32
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
2033	Frais d'insertion			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		6 043,32
2111	Terrains nus			0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr			0,00		6 043,32
2184	Mobilier			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-6 043,32
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 109CARREBARRAUX
LIBELLE : AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES BARRAUX
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			10 000,00
2031	Frais d'études		0,00			10 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2112	Terrains de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-10 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 113ANCMairie
LIBELLE : REHABILITATION DES LOGEMENTS ANCIENNE MAIRIE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 12 300,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			300,00
2031	Frais d'études		0,00			300,00
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			12 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			12 000,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-12 300,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114CURE

LIBELLE : REHABILITATION DE LA CURE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 699 600,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			122 000,00
2031	Frais d'études		0,00			122 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			577 600,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			577 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 699 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	227 092,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	152 500,00
1323	Départements	0,00	74 592,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	472 508,00
1641	Emprunts en euros	0,00	472 508,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 115RD1090

LIBELLE : AMENAGEMENT DE LA RD 1090

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 290 967,50
20	Immobilisations incorporelles		0,00			19 800,00
2031	Frais d'études		0,00			19 000,00
2033	Frais d'insertion		0,00			800,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			271 167,50
2152	Installations de voirie		0,00			221 167,50
21538	Autres réseaux		0,00			50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 58 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	58 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	20 000,00
1323	Départements	0,00	33 000,00
1328	Autres	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-232 967,50
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 116TIERES
LIBELLE : AMENAGEMENT CHEMIN DES TIERES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 58 870,89
20	Immobilisations incorporelles		0,00			11 566,80
2031	Frais d'études		0,00			11 566,80
2033	Frais d'insertion		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			47 304,09
2152	Installations de voirie		0,00			37 304,09
21534	Réseaux d'électrification		0,00			10 000,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 100 578,25
13	Subventions d'investissement	0,00	100 578,25
1323	Départements	0,00	97 995,00
1328	Autres	0,00	2 583,25
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		41 707,36
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 117RENOVSALLEPO
LIBELLE : RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DE LA SALLE POLYVALENTE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
						30 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		30 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr			0,00		0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem			0,00		25 000,00
2152	Installations de voirie			0,00		5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
			12 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
			12 000,00
			0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-18 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 118ARRIOTS
LIBELLE : AMENAGEMENT DU CHEMIN DES ARRIOTS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 196 024,63
20	Immobilisations incorporelles			0,00		15 524,63
2031	Frais d'études			0,00		15 000,00
2033	Frais d'insertion			0,00		524,63
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		180 500,00
2152	Installations de voirie			0,00		100 500,00
21534	Réseaux d'électrification			0,00		30 000,00
21538	Autres réseaux			0,00		50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-196 024,63
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 119RDCMDS
LIBELLE : RENOVATION RDC MAISON DES SOCIETES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 768,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			768,00
2031	Frais d'études		0,00			768,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-768,00
---	----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120STEYNARD

LIBELLE : AMENAGEMENT SALLE ST EYNARD

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
						30 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		5 000,00
2031	Frais d'études			0,00		5 000,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		25 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagement			0,00		25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
			0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-30 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121 PLACE VILLAGE
LIBELLE : REFONTE PLACE DU VILLAGE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			30 000,00
2031	Frais d'études		0,00			30 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122CHAUFFEGLISE

LIBELLE : CHAUFFAGE DE L EGLISE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 35 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			35 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 6 600,00
13	Subventions d'investissement		6 600,00
1323	Départements		6 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-28 400,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123VTT

LIBELLE : CREATION PARCOURS VTT

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
						10 440,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		1 050,00
2031	Frais d'études			0,00		1 050,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		9 390,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrain			0,00		9 390,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
			0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
			4 678,00
			4 678,00
			0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-5 762,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					320 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					320 000,00									
3186450	CAISSE D EPARGNE	09/11/2006		25/02/2007	300 000,00	F		4.13	4.13		T	X	N	A-1
2012201126	CAF DE L ISERE	13/12/2012		30/06/2014	20 000,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					320 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		132 525,94					25 128,11	4 659,33	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		132 525,94					25 128,11	4 659,33	0,00	0,00
3186450	N	0,00		121 096,94	4,83	F		4.13	22 271,11	4 659,33	0,00	0,00
2012201126	N	0,00		11 429,00	3,42	F		0.0	2 857,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		132 525,94					25 128,11	4 659,33	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	132 525,94					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			15/04/2008
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Subvention d'équipement aux établissements publics locaux	1	15/04/2008

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		55 127,31	55 127,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		25 128,11	25 128,11
1641	Emprunts en euros	25 128,11	25 128,11
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 999,20	29 999,20
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	29 999,20	29 999,20
020	Dépenses imprévues (investissement)	29 999,20	29 999,20

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	55 127,31	0,00	D001 396 088,93	451 216,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		895 916,05	III 895 916,05
Ressources propres externes de l'année (a)		217 440,00	217 440,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
138	Subventions d'investissement	2 440,00	2 440,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		678 476,05	678 476,05
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	678 476,05	678 476,05

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	895 916,05	0,00	0,00	396 088,93	1 292 004,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 451 216,24
Ressources propres disponibles	IV 1 292 004,98
Solde	V = IV - II (6) + 840 788,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT RD 1090 MONBONNOT-SAINT-MARTIN			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
45811 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
45821 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT RD 1090 SIZOV			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	
45812 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	
45822 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					308 257,00	292 154,47										3 319,39	5 604,71	
OPAC 38	2013	X	PRET LOCATIF PLAI MOIDIEU	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 477,50	67 167,64	36,58	A	F	0,55	F		0,55			369,42	1 636,89	
OPAC 38	2013	X	PRET LOCATIF PLAI FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 633,00	29 117,19	46,58	A	F	1,05	F		1,05			305,73	483,91	
OPAC 38	2013	X	PRET LOCATIF PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	133 502,50	126 154,35	36,58	A	F	1,85	F		1,35			1 703,08	2 412,09	
OPAC 38	2013	X	PRET LOCATIF PLUS FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 644,00	69 715,29	46,58	A	F	1,35	F		1,35			941,16	1 071,82	
TOTAL GENERAL					308 257,00	292 154,47										3 319,39	5 604,71	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	ANCIEN DU MAQUIS DU GRESIVAUDA N	Subvention de fonctionnement	A.N.A.M.G.	Associations	50,00
6574	ACCA	Subvention de fonctionnement	ACCA DE BIVIERS	Associations	500,00
6574	ANCIENS COMBATTAN TS	Subvention de fonctionnement	ANCIENS COMBATTANTS	Associations	600,00
6574	ART ET PATRIMOINE	Subvention de fonctionnement	ART ET PATRIMOINE	Associations	400,00
6574	BERNIN BIVIERS SKI	Subvention de fonctionnement	BERNIN BIVIERS SKI	Associations	500,00
6574	BIVIERS EN FETE	Subvention de fonctionnement	BIVIERS EN FETE	Associations	800,00
6574	BIVIERS OMNISPORT S	Subvention de fonctionnement	BIVIERS OMNI SPORTS	Associations	500,00
6574	TENNIS CLUB	Subvention de fonctionnement	BIVIERS TENNIS CLUB	Associations	1 600,00
6574	PEDIBUS	Subvention de fonctionnement	BUS PEDESTRE BIVIERS	Associations	160,00
6574	DONNEURS DE SANG ST EYNARD	Subvention de fonctionnement	DONNEURS DE SANG ST EYNARD	Associations	350,00
6574	GRAINE DE PARTAGE	Subvention de fonctionnement	GRAINE DE PARTAGE	Associations	100,00
6574	AGV	Subvention de fonctionnement	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BIVIERS MONTBONNOT	Associations	300,00
6574	JEUNES SAPPEURS POMPIERS BELLEDONN E	Subvention de fonctionnement	JEUNES SAPEURS POMPIERS DE BELLEDONNE	Associations	200,00
6574	JUDO CLUB	Subvention de fonctionnement	JUDO CLUB BIVIERS	Associations	500,00
6574	MPT	Subvention de fonctionnement	MAISON POUR TOUS	Associations	24 255,00
6574	RADIO GRESIVAUDA N	Subvention de fonctionnement	RADIO GRESIVAUDAN	Associations	200,00
6574	SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE	Subvention de fonctionnement	Scouts et Guide de FRANCE Groupe St Martin du Manival	Associations	150,00
6574	SOU DES ECOLES EN FETE	Subvention de fonctionnement	SOU DES ECOLES EN FETE DE BIVIERS	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0,51	4,51	4	0,51	4,51
Attaché territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	2	0,51	2,51	2	0,51	2,51
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	4,24	10,24	10,24	0	10,24
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique territorial	C	2	2,41	4,41	4,41	0	4,41
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3	1,53	4,53	4,53	0	4,53
Agent de maîtrise territorial	C	0	0,3	0,3	0,3	0	0,3
FILIERE SOCIALE (d)		2	0,8	2,8	2,8	0	2,8
ATSEM principal de 2ème classe	C	2	0,8	2,8	2,8	0	2,8
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0,87	0,87	0,87	0	0,87
Assistant territorial de conservation	B	0	0,87	0,87	0,87	0	0,87
FILIERE ANIMATION (i)		1	1,81	2,81	2,81	0	2,81
Animateur territorial principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation territorial	C	0	1,81	1,81	1,81	0	1,81
FILIERE POLICE (j)		1	0	1	1	0	1
Brigadier chef principal	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		14	8,23	22,23	21,72	0,51	22,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE BIVIERS - 38 - BUDGET COMMUNAL	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM		0,00	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM		0,00	3-1	CDD
Adjoint d'animation territorial	C	ANIM		0,00	3-a	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Le Grésivaudan	01/01/2009	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE		Sans fiscalité propre	1 108,00
SDIS de l'Isère		Sans fiscalité propre	52 280,50
SEDI		Sans fiscalité propre	0,00
SIED		Sans fiscalité propre	0,00
SITSE		Sans fiscalité propre	11 096,01
SIZOV		Sans fiscalité propre	91 698,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	7 043 000,00	0,609	8,400	0,000	591 612,00	0,609
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4 323 000,00	5,261	18,000	0,000	778 140,00	5,261
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	18 700,00	-13,157	68,250	0,000	12 763,00	-13,153
TOTAL	11 384 700,00	1,067			1 382 515,00	1,379

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le René GAUTHERON,
A Biviers, le 13/04/2017
Le René GAUTHERON,

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Biviers, le 13/04/2017

Date de convocation : 07/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

René GAUTHERON	
Pierre MATTERS DORF	
Olivier BUSSIER	
Laurence DRUON	
Lucien VULLIERME	
Anny BOUVIER	
Bernard BEAUME	
Evelyne PARRENS	
Thierry FEROTIN	
Sylvie ALLEGRE	
Olivier MARTIN	
Franck MILLEVILLE	
Sandrine DORE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Carine MIRALLIE	
Aude DE VIGNEMONT	
Bernard FORAY	
Claude REBOTIER	
Nathalie DE CARVALHO	
Fabrice ROUSSET	

Certifié exécutoire par le René GAUTHERON, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Biviers, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.34 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.35 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.37 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.38 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.39 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.41 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.42 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.43 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.44 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.45 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A8 - Etat des charges transférées

p.46 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.48 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.49 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.50 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.52 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.53 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.54 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)